

Santé Ontario, RTDV et les 14 RLISS
Réunion du conseil d'administration (par téléconférence)

Date : 24 juin 2020

Procès-verbal

**Administrateurs
présents :**

Bill Hatanaka (président), Elyse Allan (vice-présidente), Jay Aspin, Andrea Barrack, Alex Barron, Jean-Robert Bernier (et à titre de conseiller pour les conseils d'administration de RTDV et des 14 RLISS), Adalsteinn Brown, Rob Devitt, Garry Foster, Shelly Jamieson, Jackie Moss, Paul Tsaparis, Anju Virmani

**Administrateurs
absents :**

S.O.

Santé Ontario :

Matthew Anderson (président et chef de la direction), Scott MacEachern (avocat principal et secrétaire général intérimaire), Ashley Dent (avocate principale et directrice intérimaire de la protection de la vie privée), Christine Gan (évaluatrice du conseil d'administration), Steven Johansen (coordonnateur du conseil d'administration), Ashley Potts (bureau du président du conseil d'administration), Phuong Truong (coordonnateur de la gouvernance opérationnelle), Louise Verity (conseillère stratégique pour la gouvernance opérationnelle) Stephanie Lockert (directrice intérimaire de la stratégie – pour le point 5), Donna Marafioti (directrice intérimaire des RH – pour le point 6), Cindy Morris (directrice intérimaire des RH – pour le point 6), Lisa Priest (directrice intérimaire de la participation communautaire, des patients et des intervenants – pour le point 7), Michelle Rossi (vice-présidente de la planification et de la mise en œuvre de la qualité – pour le point 7), Elham Roushani (directeur intérimaire des finances – pour le point 8), Angela Tibando (directrice des services numériques et de TI – pour le point 9)

Invités :

Hon. J. David Wake (commissaire à l'intégrité de l'Ontario – pour le point 4), Daman Thable (directrice, Éthique dans le secteur public, Bureau du commissaire à l'intégrité – pour le point 4)

Poi nt	Sujet	Principaux points de discussion	Décision	Mesure à prendre/pr ochaines étapes
1.	Mot de bienvenue du président	Le président reporte son mot de bienvenue.		
1.1	Ouverture de la séance	La séance est déclarée ouverte à 12 h 25.		
1.2	Reconnaissance du quorum	Le quorum est atteint pour Santé Ontario, RTDV et les 14 RLISS, et la réunion est formellement constituée.		
1.3	Déclarations de conflits d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.		
1.4	Approbation de l'ordre du jour	Le conseil examine l'ordre du jour tel que présenté.	Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.	
1.5	Hommage – Mme Moss	Mme Moss dédie la réunion aux travailleurs de la santé. M. Devitt fera l'hommage à la prochaine réunion ordinaire du conseil.		
1.6	Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil du 27 mai 2020	Les membres passent en revue le procès-verbal de la réunion du conseil du 27 mai 2020 et demandent qu'on apporte une révision.	Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil du 27 mai 2020 est approuvé tel que révisé.	
1.7	Examen des mesures de suivi	Les mesures de suivi sont examinées par M. Anderson et M. MacEachern.		
1.8	Examen de l'évaluation consolidée du conseil	Le président examine l'évaluation consolidée du conseil de la réunion du conseil du 27 mai 2020 et encourage tous les membres à réaliser l'évaluation au cours des prochaines réunions du conseil pour permettre une rétroaction utile continue.		

Point	Sujet	Principaux points de discussion	Décision	Mesure à prendre/pr ochaines étapes
		Le conseil passe en séance à huis clos pour discuter de sujets qui font ou pourraient faire l'objet d'exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
		Le conseil revient en séance ouverte.		
4.	Présentation du commissaire à l'intégrité	<p>Le commissaire Wake et Mme Thable se joignent à la réunion et présentent un aperçu des règles d'éthique pour le secteur public qui s'appliquent aux conseils d'administration des organismes du secteur public comme Santé Ontario. Cet aperçu fait suite aux documents à lire préalablement qui ont été fournis.</p> <p>Les membres posent des questions concernant les pouvoirs d'enquête généraux et l'expertise du Bureau du commissaire à l'intégrité ainsi que sur la meilleure façon d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu.</p>		
5.	Rapport du Comité de la gouvernance et des nominations (CGN)	<p>La présidente du Comité fait rapport sur la réunion du 23 juin du CGN, notamment sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commentaires des membres du conseil d'administration découlant de l'évaluation consolidée du conseil du 27 mai 2020. • Plan d'activités annuel et carte de pointage pour l'exercice 2020-2021 • Mesures d'évaluation du rendement et cibles • Calendrier du conseil d'administration 		
		Le conseil passe en séance à huis clos pour discuter de sujets qui font ou pourraient faire l'objet d'exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
		Le conseil revient en séance ouverte.		
6.	Rapport du Comité des ressources	La présidente du Comité fait rapport sur la réunion du 23 juin du CRHR, notamment sur ce qui suit :		

Point	Sujet	Principaux points de discussion	Décision	Mesure à prendre/pr ochaines étapes
	humaines et de la rémunération (CRHR)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur l'approche en matière d'inclusion, de diversité et d'équité • Mise à jour sur la COVID-19 en lien avec les RH • Statistiques sur la main-d'œuvre 		
7.	Rapport du Comité sur la qualité et la participation (CQP)	<p>La présidente du Comité fait rapport sur la réunion du 23 juin du CQP, notamment sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour d'Action Cancer Ontario sur le test de dépistage du VPH et demande de propositions • Présentation sur la cueillette de données sociodémographiques • Mise à jour sur le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances en mettant l'accent sur les comités consultatifs et les carrefours structurés de psychothérapie • Mise à jour sur le plan d'activités annuel de Santé Ontario pour l'exercice 2020-2021 ainsi que sur la carte de pointage organisationnelle pour l'exercice 2020-2021 	<p>Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :</p> <p>QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :</p> <p>Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve le plan d'activités annuel 2020-2021 essentiellement sous la forme présentée aujourd'hui et demande au président de le présenter à la ministre au nom du conseil d'administration. Le conseil d'administration approuve également les mesures de la carte de pointage organisationnelle pour l'exercice 2020-2021 définie essentiellement sous la forme présentée aujourd'hui et appuie les efforts continus de la direction pour mettre la touche finale aux données de référence et aux cibles, et demande à la direction de revenir devant le CQP en septembre avec un document technique concernant les spécifications pour l'évaluation.</p>	
8.	Rapport du Comité des finances, de la vérification et de	<p>Le président du Comité fait rapport sur la réunion du 22 juin du CFVGR, notamment sur ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de l'entente du RLISS d'Érié St-Clair concernant les garanties collectives 		

la gestion des risques (CFVGR)	<ul style="list-style-type: none"> • Rehaussement du plafond de l'entente concernant Microsoft Azure pour Santé Ontario (Action Cancer Ontario) • Processus d'approvisionnement ouvert du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) pour l'acquisition de solutions de perfusion • Approvisionnement de RTDV en fournitures jetables • Approvisionnement non concurrentiel de RTDV pour l'acquisition de produits Oracle • Renouvellement du bail du RLISS du Centre-Est - bureau de Port Hope • Demandes d'avances de fonds à l'échelle des RLISS • États financiers vérifiés de RTDV pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020 • États financiers vérifiés pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020 pour les anciens organismes (qui font maintenant partie de Santé Ontario) • États financiers vérifiés de Santé Ontario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020 • États financiers vérifiés de tous les RLISS pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020 <p>De plus, les décisions ci-dessous ont été recommandées par le CFVGR aux conseils d'administration.</p>		
--------------------------------	---	--	--

Décisions (recommandées par le CFVGR)

(1) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé d'Érié St-Clair approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS d'Érié St-Clair :

1. approuve le prolongement du protocole d'entente existant entre le RLISS d'Érié St-Clair et Zavitz Insurance and Wealth Inc. (Zavitz) pour la période commençant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant le 31 août 2022, sans entreprendre un approvisionnement concurrentiel en vertu de l'exception ou exemption permise, à condition que le coût total de ce prolongement n'excède pas 42 054 \$ annuellement;

2. donne l'autorisation et la consigne au chef de la direction du RLISS d'Érié St-Clair ou à toute autre personne désignée par le conseil de signer, au nom du RLISS d'Érié St-Clair, toute entente ou autres documents nécessaires pour donner effet à ce prolongement.

(2) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé d'Érié St-Clair approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

1. Le conseil d'administration du RLISS d'Érié St-Clair donne l'autorisation et la consigne au chef de la direction du RLISS d'Érié St-Clair ou à sa personne désignée, au nom du RLISS, de solliciter une ou des exemptions permises aux obligations en matière d'approvisionnement concurrentiel contenues dans la directive en matière d'approvisionnement pour le secteur public de l'Ontario (directive) pour permettre au RLISS de prolonger ses ententes avec Sun Life et Green Shield pour la période commençant le 1^{er} septembre 2020 et se terminant le 31 août 2022, à condition que le montant total à payer en vertu de l'entente prolongée avec Sun Life n'excède pas 3 400 000 \$ et que le montant à payer en vertu de l'entente prolongée avec Green Shield n'excède pas 5 400 000 \$.
2. Si la ou les exemptions s'appliquent, le conseil d'administration du RLISS d'Érié St-Clair autorise le chef de la direction ou toute autre personne désignée par le conseil d'administration à signer, au nom du RLISS d'Érié St-Clair, toute entente ou autres documents nécessaires pour prolonger les ententes avec Green Shield et Sun Life selon ce qui a été autorisé.
3. Si la ou les exemptions ne s'appliquent pas, le RLISS continuera de verser des paiements mensuellement pour les services liés aux garanties collectives fournis par Sun Life et Green en vertu des ententes tandis qu'un processus d'approvisionnement concurrentiel est rapidement entrepris.

(3) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario autorise Santé Ontario (Action Cancer Ontario) à aller de l'avant avec un approvisionnement non concurrentiel en vertu des exemptions permises afin de « reconnaître des droits exclusifs » pour augmenter le montant maximal du marché à 2 959 053 \$ (augmentation graduelle de 959 053 \$) conclu avec Microsoft Azure à la fin du marché, le 31 mars 2021.

(4) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de RTDV autorise RTDV à aller de l'avant avec la publication d'une demande de propositions pour des solutions de perfusion pour le cœur et les poumons.

(5) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de RTDV autorise RTDV à signer une entente de deux ans, plus deux périodes de prolongement d'un an, avec Medline pour l'acquisition d'emballages sur mesure pour la récupération de différents tissus.

(6) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de RTDV autorise RTDV à procéder à un approvisionnement non concurrentiel, en vertu de l'exception permise, lorsqu'un seul fournisseur est en mesure de répondre aux exigences d'un approvisionnement, en produits Oracle pour une durée d'un an.

(7) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Est approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Centre-Est approuve le prolongement d'un bail négocié par Infrastructure Ontario pour les locaux situés au 151, chemin Rose Glen, Port Hope (Ontario) pour une période de deux ans rétroactive au 1^{er} mai 2020 jusqu'au 30 avril 2022 pour un montant de 13 500,00 \$ annuellement, sous réserve de l'obtention par le RLISS de l'autorisation du Secrétariat du Conseil du Trésor comme l'exige l'article 28 de la *Loi sur l'administration financière*.

(8) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés d'Action Cancer Ontario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne, d'examiner et d'approuver toute divergence.

(9) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de cyberSanté Ontario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne, d'examiner et d'approuver toute divergence.

(10) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de RTO pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne, d'examiner et d'approuver toute divergence.

(11) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de ProfessionsSantéOntario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(12) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de Qualité des services de santé Ontario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(13) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de Services communs de Santé Ontario pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(14) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration de RTDV approuve les états financiers vérifiés de RTDV pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020 tels que présentés, et qui incluent l'approbation d'un virement interfonds entre les actifs nets non affectés et les actifs nets affectés au montant de 144 006 \$ (eu égard aux dons de bienfaisance reçus par RTDV au cours de l'exercice 2019-2020).

(15) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Santé Ontario approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le Conseil d'administration de Santé Ontario approuve les états financiers vérifiés de Santé Ontario pour la période comprise entre le 6 juin 2019 et le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(16) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé d'Érié St-Clair approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS d'Érié St-Clair approuve les états financiers vérifiés du RLISS d'Érié St-Clair pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(17) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé de Hamilton Niagara Haldimand Brant approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS de Hamilton Niagara Haldimand Brant approuve les états financiers vérifiés du RLISS de Hamilton Niagara Haldimand Brant pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(18) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Sud-Ouest approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Sud-Ouest approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Sud-Ouest pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(19) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé de Waterloo Wellington approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS de Waterloo Wellington approuve les états financiers vérifiés du RLISS de Waterloo Wellington pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(20) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Centre-Toronto pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(21) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Ouest appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Centre-Ouest approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Centre-Ouest pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(22) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé de Mississauga Halton approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS de Mississauga Halton approuve les états financiers vérifiés du RLISS de Mississauga Halton pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(23) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé de Simcoe Nord Muskoka approuve la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS de Simcoe Nord Muskoka approuve les états financiers vérifiés du RLISS de Simcoe Nord Muskoka pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(24) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Centre approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Centre pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(25) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Sud-Est appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Sud-Est approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Sud-Est pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(26) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Est appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Centre-Est approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Centre-Est pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(27) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS de Champlain approuve les états financiers vérifiés du RLISS de Champlain pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(28) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Ouest appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Nord-Ouest approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Nord-Ouest pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

(29) Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est appuie la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

Le conseil d'administration du RLISS du Nord-Est approuve les états financiers vérifiés du RLISS du Nord-Est pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2020.

En cas de divergence entre les états financiers présentés et approuvés par le CFVGR et les états financiers approuvés par le conseil, le CFVGR demande au président ou à la personne qu'il désigne d'examiner et d'approuver toute divergence.

Poi nt	Sujet	Principaux points de discussion	Décision	Mesure à prendre/pr ochaines étapes
		Le conseil passe en séance à huis clos pour discuter de sujets qui font ou pourraient faire l'objet d'exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
		Le conseil revient en séance ouverte.		
9.	Rapport du Comité de l'innovation et du renouvellement (CIR)	La présidente du Comité fait rapport sur la réunion du 24 juin du CIR, notamment sur ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour sur la plateforme de données de Santé Ontario 		
		Le conseil passe en séance à huis clos pour discuter de sujets qui font ou pourraient faire l'objet d'exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
	Fin de la réunion	La séance est levée à 17 h 35.	Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la séance est levée.	



William Hatanaka, président du conseil d'administration



Ashley Dent, secrétaire générale intérimaire